



Modèles ouverts de production de l'innovation

Fabienne Picard

Régis Boulat, Katy Cabaret, André Lorentz, Sana Mrizak, Nathalie Rodet-Kroichvili, Nicolas Simoncini

L'innovation collaborative : un changement de paradigme ?

L'innovation collaborative : une nécessité ?

- Mutations de l'environnement institutionnel et technologique
- Développement de formes organisationnelles hybrides pour l'innovation (de type réseaux)

Une diversité de configurations possibles

	<i>Arrangements institutionnels</i>			
	Joint-Ventures	Partenariats, ACRD, alliances stratégiques	Programmes de recherche institutionnels	Relations informelles
<i>Partenariats</i>				
GE + PME	Exploitation			
GE + Frn / Clts	Exploitation			
GE + GE	Exploration	Exploration Exploitation	Exploration	
GE + Univ.		Exploration Exploitation	Exploration	
PME + Univ.		Exploitation	Exploitation	
Eco Syst. Inno			Exploration Exploitation	
Entrep. + Com. Libre				Exploitation

Pourquoi se développent ces formes d'organisation hybrides ?

OBJECTIFS

Issues de l'analyse théorique	Tirées de l'analyse empirique
<ul style="list-style-type: none">-Actifs spécifiques, incertitude interne et faible fréquence (Th. Coût de transaction)-Importance des éléments tacites et relationnels (Th. Contrats relationnels)-Incitations, motivation financière (Th. Agence)-Mise en commun de ressources et compétences complémentaires (Th. Ressources et compétences)	<ul style="list-style-type: none">- Possibilité de faire face à l'incertitude (de la demande, issue du changement technologique, de la variabilité de la qualité des inputs et des outputs, des risques d'opportunisme, des règles inadaptées ou mal appliquées)- Création de valeur issue de cette dépendance acceptée (économie d'échelle et de gamme, complémentarité, apprentissage)- Retombées positives attendues lorsque des règles de partage sont mises en œuvre

D'après Ménard, 2011

Traduction institutionnelle des formes d'organisation hybrides

Des formes d'organisations hybrides territorialisées

- Milieux innovateurs
- Clusters
- Pôles de compétitivité
- Systèmes régionaux d'innovation

... ou non

- Partenariat, ACRD, Alliances
- Plateformes d'open innovation

OBJECTIFS

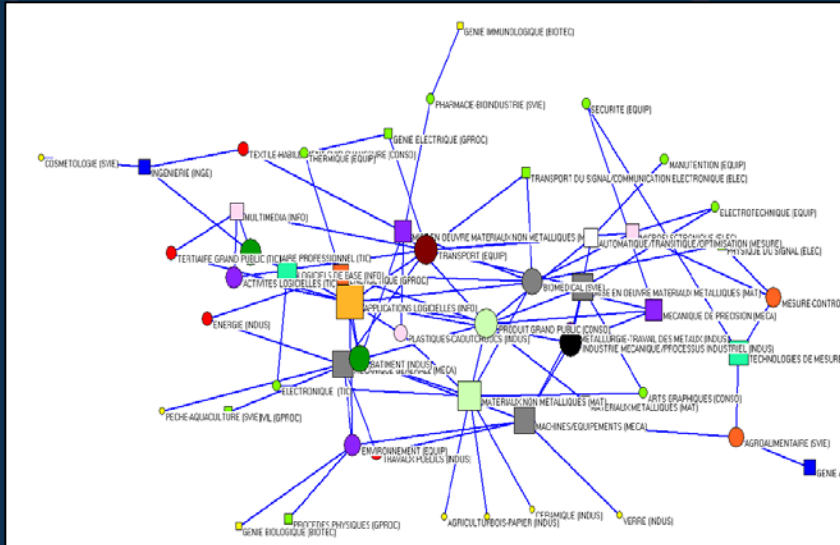


odit

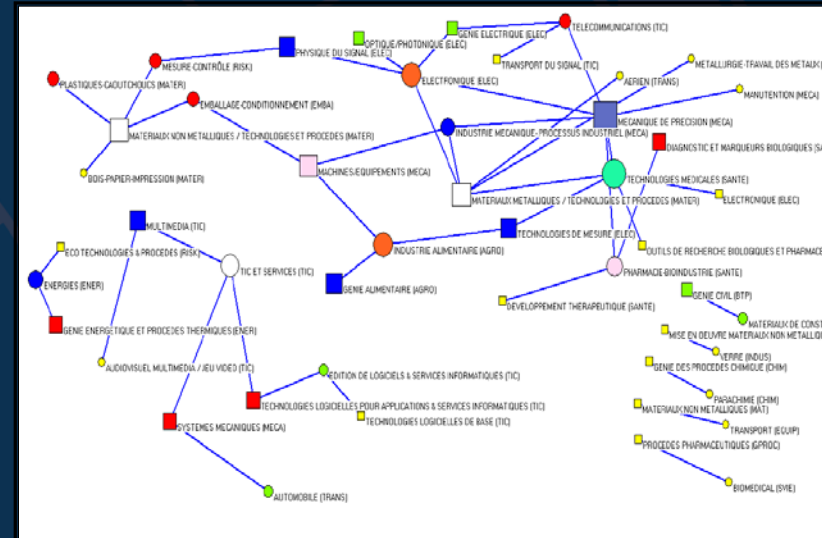


Evolution de la configuration des réseaux territorialisés d'innovation

RESULTATS



Réseaux des domaines techno-économiques en 2007
(données OSEO)



Réseaux des domaines techno-économiques en 2012
(données OSEO)

Les Droits de Propriété Industrielle: leviers ou freins à l'innovation ouverte ou collaborative ?

Les DPI : définition

Les DPI comme éléments de coordination des acteurs impliqués dans un projet d'innovation ouverte ou collaborative

EX ANTE

- Protection et appropriation des inventions (définition des propriétés)
- Indicateur d'innovation : localisation de la technologie
 - ➔ Réputation et image favorables de la firme : juridique (portefeuille de DPI) et économique et technologique (poids sur le marché et pouvoir de négociation importants)

PER RELATIONEM

- Partage de la connaissance et de la technologie : licences croisées ; patent pools
- Définition des droits et obligations des firmes partenaires
 - ➔ Faciliter le management de la relation multi-partenaire

EX POST

- Protection des créations communes contre l'exploitation par des tiers à la relation multi-partenaire
- Répartition équitable des revenus des créations communes entre les partenaires

Les Droits de Propriété Industrielle vecteurs de comportements opportunistes?

Opportunisme interne

- Individualisme: exploitation unilatérale des technologies partagées
- Conflit d'intérêt: ex. public-privé entre les universités (diffusion, publications) - les firmes (protection, secret)
- Centralisation de la technologie au sein des firmes dominantes de la relation multi-partenariale et plus généralement du réseau

Opportunisme externe

- Utilisation stratégique des DPI: ex. patent trolls
- Externalités positives issues de l'innovation commune : exploitation par des acteurs externes à la relation multi-partenariale → pertes assumées par les firmes partenaires

Les Droits de Propriété Industrielle dans le Grand Est

Freins à l'innovation collaborative

- Davantage dans les pratiques que dans les outils juridiques disponibles
- Absence de négociations préalables: un processus à engager en amont
- Coût de la PI
- Asymétrie grands groupes, ETI, PME, start-up, entreprises high tech / low tech
- Contrats inadaptés, consommateurs temps de négociation
- Confiance à renforcer
- Complexité des processus de transferts / multi-tutelles
- Etre attentif à la mise en place de bonnes pratiques d'OI

Leviers à l'innovation collaborative

- Une vision de l'apport de la recherche académique aux PME qui change
- Prise de conscience du caractère stratégique de la PI
- Focus sur l'exploitation /valorisation des DPI